vision béatifique, car celle-ci était le fruit d'une intervention surnaturelle. (*Chap.* 195, 198).

Voilà donc un premier équilibre à tenir : d'une part, la vision béatifique est *dans la ligne même du désir naturel de l'intelligence créée*, mais, d'autre part, *elle ne saurait être exigée en justice*, parce qu'elle dépasse le niveau des exigences connaturelles de l'esprit créé. (*Chap.* 104, sur le *duplex intellectus*). Dieu seul *exige* Dieu. Aussi bien l'Incarnation rédemptrice est-elle une œuvre de *bonté* condescendante, c'est-à-dire de miséricorde, visant à maintenir l'humanité en sa vocation surnaturelle historique dont Dieu veut par bonté qu'elle ne soit pas frustrée. (*Chap.* 199).

La distinction faite ici par saint Thomas entre justice et miséricorde permet seule de résoudre le problème posé par le bonheur ultime de l'esprit créé.

II. — LA SOMME THÉOLOGIQUE

La Somme nous offre un excellent petit traité de la justice et de la miséricorde qui sera là le commentaire le plus adéquat.

Toute œuvre divine est fondée d'abord en miséricorde, puis implique justice, et tend alors à s'épanouir de nouveau en miséricorde : rythme ternaire qu'il importe de bien saisir et de mettre en relief.

Miséricorde

« L'effet de la divine miséricorde est le fondement de toutes les œuvres divines : rien n'est en effet dû à une créature, si ce n'est en raison de quelque chose qui lui a été donné gratuitement par Dieu (*non debitum*). » (*I^a^ pars, qu.* 25, *art.* 3, *ad* 3^m^).

« L'œuvre de la divine justice présuppose toujours l'œuvre de la miséricorde, et se fonde sur elle [...] La miséricorde est à la racine de toute œuvre divine, et son influence se fait sentir à travers toute la suite des effets, de manière fortement prépondérante, à la manière d'une cause première plus efficace qu'une cause seconde [...]» *(I^a^ pars, qu.* 21, *art.* 4, *c.)*

«Dieu ne doit rien à personne, sauf à Lui-même [...] » *(I^a^ pars. qu.* 25, *art.* 5, *ad 2m).*

Ainsi donc la miséricorde a-t-elle le premier pas. Une essence contingente ne peut pas exiger d'être. Par définition, elle mendie jusqu'à son existence, qu'elle reçoit toujours, aussi longtemps qu'elle est, sans jamais se la donner.

Miséricorde et justice

Mais les natures ont des lois nécessaires, — soit métaphysiques